



HAUT-LANGUEDOC



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Projet pédagogique 2024-2025 : Energie-climat, Biodiversité, Agriculture et alimentation, Eau et Assainissement

Entre les soussignés :

D'une part

***Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut Languedoc (CPIE HL)***

Place De Lattre de Tassigny

34 220 SAINT-PONS DE THOMIERES

Représentée par Mme Laurette CORNUEJOLS, Présidente de l'association

Numéro Siret : 331 466 938 00056

Et d'autre part,

***La Communauté de communes La Domitienne***

1 Avenue de l'Europe

34370 Maureilhan

Représentée par Alain CARALP, Président de la Communauté de communes

#### ART 1 OBJET DE LA CONVENTION

La communauté de communes La Domitienne regroupe 8 communes : Cazouls-lès-Béziers, Colombiers, Maureilhan, Montady, Nissan-Lez-Enserune, Lespignan, Vendres et Maraussan.

Au titre de ses compétences obligatoires elle déploie un Projet Alimentaire Territorial, un Plan Climat Air Energie Territorial et gère en régie l'animation des sites Natura 2000 situés sur son territoire.

Ainsi, elle souhaite pouvoir offrir aux élèves des écoles de son territoire une sensibilisation aux questions relatives à l'énergie/climat, à la biodiversité, à l'agriculture /alimentation et à la préservation de l'eau.

Pour ce faire en 2024-2025 elle s'associe avec les acteurs locaux et départementaux œuvrant dans le champ de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_AR-034-243400488-20241126-DP\_2024\_062



HAUT-LANGUEDOC



Le CPIE HL est une association d'éducation à l'environnement qui œuvre principalement sur le territoire de l'Ouest Hérault. Détenteur de l'agrément éducation nationale, il initie des projets et des programmes d'actions de sensibilisation pour mobiliser à la transition écologique.

## **ART 2 DESCRIPTION DES ACTIONS ET ROLES**

Pour cette année scolaire 2024-2025, au titre de cette convention,

➤ le CPIE HL :

- organise un appel à candidatures et analyse les propositions des associations EEDD Ouest Hérault.
- conçoit le contenu du programme d'animations pédagogiques pour présentation aux équipes enseignantes des écoles en collaboration avec les associations animatrices retenues pour le projet
- met en relation les animateurs compétents avec les écoles pour assurer le bon déroulement des animations (16 classes entre janvier et juillet 2024).
- réalise un bilan des animations menées à la fin de l'année scolaire 2024/2025 qu'il transmettra et partagera avec les équipes de La Domitienne et le réseau COOPERE 34

➤ La Domitienne :

- Transmet les objectifs et messages à faire passer pour chacune des thématiques
- met en forme le programme d'animations (service communication).
- sélectionne les établissements qui bénéficieront des animations en organisant le jury
- transmet au CPIE HL les coordonnées des enseignants qui en bénéficieront
- organise une réunion de bilan en fin d'opération

## **ART 3 : RESPONSABILITES**

Le CPIE HL, les associations membres du réseau Ouest Hérault et les animateurs sont assurés en responsabilité civile pour eux-mêmes et à l'égard des tiers pour l'ensemble des animations pédagogiques qu'ils réalisent en établissement scolaire ou en extérieur.

## **ART 5 : MODALITES DE PAIEMENT**

La Domitienne s'engage à participer financièrement au projet via une subvention selon les modalités de l'annexe financière de la présente convention.

Les paiements interviendront à échéance des actions après dépôt des factures correspondantes sur la plateforme Chorus Pro par le CPIE HL.

Ainsi la conception du programme d'animations sera payée sur l'exercice 2024, la coordination et les animations sur l'exercice 2025.





HAUT-LANGUEDOC



Une réunion de bilan avec les équipes de La Domitienne et du CPIE sera organisée, en tout état de cause avant fin septembre 2025.

Le CPIE HL devra établir 3 relevés de dépenses à destination des 3 services suivant :

- Service transition :
  - Conception du programme d'animations
  - Coordination
  - Animations énergie climat
  - Animations eau et assainissement
- Service PAT :
  - Animations agriculture et alimentation
- Service Natura 2000
  - Animations biodiversité

Le CPIE HL rétribuera les associations animatrices à hauteur du travail réalisé.

#### **ART 6 : DUREE**

La convention prendra effet à la date de signature, et sera valable jusqu' au 31/12/2025.

Fait à x, le / / 2024  
Pour le CPIE HL,

La Présidente,

Laurette CORNUEJOLS

Fait à Maureilhan, le / / 2024  
Pour la communauté de communes La Domitienne,

Le Président

Alain CARALP





HAUT-LANGUEDOC



## ANNEXE FINANCIERE

Présentation de la proposition pédagogique et financière établie par le CPIE afin de répondre aux objectifs généraux présentés par la Communauté de communes La Domitienne

	Montant unitaire	Nombre de demi-journées prévisionnelles	Montant total TTC
Organisation d'un appel à compétences et conception d'un programme d'animations	200	20	4000
Coordination CPIE HL	200	6	1 200
Animations Energie et Climat : Accompagnement de 4 classes sur 4 demi-journées	300	16	4800
Animations Biodiversité : Accompagnement de 4 classes sur 4 demi-journées	300	16	4800
Animations Agriculture et alimentation : Accompagnement de 4 classes sur 4 demi-journées	300	16	4800
Animations Eau et assainissement : Accompagnement de 4 classes sur 4 demi-journées	300	16	4800
		Total euros TTC	<b>19 600</b>

En cas d'annulation justifiée (conditions météo etc.) le CPIE et les associations seront à l'écoute de La Domitienne et de l'établissement scolaire concerné pour des solutions de replis, de report ou d'annulation définitive.

Il s'agit d'une participation à versement proportionnel, c'est-à-dire que son montant pourra varier en fonction du degré de réalisation de l'opération (nombre d'animations) et donc des dépenses éligibles réalisées.